

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

Présents : Mmes Geneviève MOULINIER , Colette STELLJES, Véronique PAILHET , Christine LEGUET, Christiane CONILH , Sylvie CRETINON, Annie ARAOZ.

Mrs Sébastien BATAILLE, Frédéric MAGNE, Adrien EYMERI, Pierre Emmanuel BLANC, Maximilian VAN DER ZEE, Jean-Yves BLANCHIER.

Représentés : Mr LELEU Claude par Mr VAN DER Maximilian

Mme DARMAS Véronique par Mr BLANCHIER Jean-Yves

Secrétaire de séance : Mme MOULINIER Geneviève

Ordre du Jour :

- Délibération sur l'approbation des taxes ou état 1259 ;
- Délibération sur le vote du budget prévisionnel 2026 ;
- Délibération sur l'inscription des provisions pour créances douteuses ou admises en non valeur,
- Délibération sur les subventions aux associations.

La séance est ouverte à 21h.

En introduction, Mr Maire invite les élus à se prononcer sur le compte rendu de la dernière séance.

En l'absence de remarques, il est procédé à la signature du registre.

Mr le Maire passe à l'ordre du jour :

1-Délibération sur l'approbation des taux des taxes ou état 1259 DE 037-2026

Cet état retrace les produits attendus de recettes par la collectivité en matière d'imposition foncière.

Les élus décident, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux qui se répartissent comme suit :

Taxe foncière bâtie : 32,34%

Taxe foncière non bâtie : 56.34%

Taxe d'habitation (logements vacants) : 11,83%

Le produit fiscal attendu s'élève donc à 222 540€ pour l'année 2026.

2-Délibération sur le vote du Budget prévisionnel 2026-arrêté BF-007-2026

Mr le Maire présente au Conseil Municipal la maquette du Budget Prévisionnel 2026 dont voici le résumé :

Le BP 2026 s'équilibre à 811 944.13€ en dépenses et recettes de fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement bénéficie du report du solde de 2025 à hauteur de 141 692.89^e qui complète les recettes estimées à 499 166.04^e.

En dépenses de Fonctionnement , les prévisions sont de l'ordre de 640 858.93^e.

La section d'investissement se voit agrémenter en recettes d'un solde positif de 15 408.69^e et sera alimenter par le virement 021-023 de l'excédent de fonctionnement rappelé ci-dessus.

Les projets seront financés à hauteur de 171 085.20^e.

Après débat, les élus votent Pour à l'unanimité.

3-Délibérations sur les provisions pour créances douteuses ou admises en non- valeur DE 031-2026

Mme le Comptable du Trésor Public rappelle aux élus la nécessité de provisionner le chapitre 68 afin de prévoir d'éventuelles cessations de paiement et poursuites infructueuses concernant les recettes émises par la Commune soient 4078.23^e

Mr le Maire que la somme de 4210^e a été prévue au budget prévisionnel .

Les élus valident à l'unanimité l'affectation de cette somme.

4-Délibération sur les subventions aux associations DE 036-2026

Au compte 65748 a été affectée la somme de 4200^e qui est répartie selon le tableau suivant :

Noms de l'association	Subventions 2026
Association loisirs et traditions	450
Club du sourire	450
Gym 2000	450
Acca chasse	450
Comité des fêtes	1500
Rowing club	100
Jeunes sapeurs pompiers	150
APE	350
Alac	100

Le Conseil Municipal, après débat, se prononce Pour à l'unanimité et charge Mr le Maire de procéder aux versements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.